

Compte rendu du conseil municipal Vendredi 30 Avril 2014

Le Conseil Municipal réuni le 30 avril 2014, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, 1^o adjointe au Maire.

Monsieur NOVARINI Michel a été nommé secrétaire de séance.

- **Budget primitif 2014 de la Commune**

Le fonctionnement du budget communal 2014 s'équilibre à 1 596 498 € et l'investissement à 680 737 €. Les élus ont en leur possession les propositions de la commission des finances.

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES		
011	Charges à caractère général	478 638.00 €	70 Revenus de gestion courante	124 919.00 €
012	Charges du personnel	638 500.00 €	73 Impôts et taxes	770 864.00 €
65	Autres charges de gestion courante	173 431.00 €	74 Dotations, subventions, participations	396 465.00 €
66	Charges financières	48 000.00 €	75 Autres produits de gestion courante	91 500.00 €
67	Charges exceptionnelles	0.00 €	013 Atténuation de charges	10 000.00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0.00 €	76 Produits financiers	0.00 €
			77 Produits exceptionnels	0.00 €
			79 Transfert de charges	0.00 €
002	Déficit de Fonctionnement 2013	0.00 €	002 Excédent de Fonctionnement 2013	202 750.00 €
	TOTAL	1 338 569.00 €	TOTAL	1 596 498.00 €
023	Virement à la section d'investissement 2014			257 929.00 €

Investissement

RESTES A REALISER

DEPENSES		RECETTES		
001	Déficit d'Investissement 2013	241 233.00 €	001 Excédent d'Investissement 2013	
2138	Autres constructions	10 600.00 €	1068 Besoin de Financement	298 433.00 €
	<i>Toiture maison du port</i>	10 600.00 €		
2151	Réseaux de voirie	18 300.00 €		
	<i>Création chemin (Lot. La Garenne)</i>	1 800.00 €		
	<i>Voirie 2013</i>	16 500.00 €		
21538	Autres réseaux	24 300.00 €		
	<i>Eclairage Public</i>	24 300.00 €		
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000.00 €		
	<i>Achat de défibrillateurs</i>	4 000.00 €		
	TOTAL	298 433.00 €	TOTAL	298 433.00 €

Ce sont des dépenses dont les travaux ont été engagés en 2013 et qui seront réglées en 2014.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Dépenses nouvelles)

DEPENSES				
1641	Emprunt	177 000.00 €	21578 Autre matériel et outillage de voirie Souffleur	345.00 € 345.00 €
2031	Frais d'études Honoraires (Salle des Fêtes)	2 200.00 € 2 200.00 €	2158 Autres installations, mat. et outillage tech. Carte "Abbaye de Flaran" (Bois des Moines)	13 121.00 € 1 921.00 €
2138	Autres constructions Mise en conformité Salle des Fêtes Renforcement talus (remparts) Tracé terrain de basket	87 880.00 € 77 380.00 € 7 100.00 € 3 400.00 €	Chauffage (Lous Petits et travaux (3° Âge) Protection pour tapis de judo Jeux extérieur	600.00 € 5 000.00 € 5 600.00 €
2151	Réseaux de voirie Trottoir place des Arènes Travaux rue Montaigne et parking Mairie Démolition (Centre de Secours) Rue Jean Jaurès (reliquat) Chemin piétonnier Démolition (lavoir)	101 758.00 € 2 005.00 € 1 500.00 € 30 000.00 € 4 810.00 € 60 793.00 € 2 650.00 €		
			TOTAL	680 737.00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT (Recettes nouvelles)

RECETTES		
021	Virement de la section de Fonct.	257 929.00 €
10221	Taxe d'Aménagement	6 000.00 €
10222	FCTVA	60 000.00 €
1321	Régions	12 940.00 €
1322	Etat et établissements nationaux	25 880.00 €
2151	Réseaux de voirie Trop perçu, travaux rue Jean Jaurès	19 555.00 € 19 555.00 €
TOTAL		680 737.00 €

Après différentes observations, Madame BROCA-LANNAUD met au vote le budget 2014 de la Commune qui est **voté à l'unanimité**.

- **Vote des taux 2014 des contributions directes**

Madame BROCA-LANNAUD présente l'état de notification 1259 établi par l'Etat qui fait mention des différentes dotations que la Commune percevra durant cette année.

Elle précise que le budget a été élaboré sans augmentation des taux.

Voté à l'unanimité.

- **Budget primitif annexe, Assainissement 2014**

Le fonctionnement du budget assainissement 2014 s'équilibre à 63 261 € et l'investissement à 63 707 €.

Le budget assainissement est mis au vote et **adopté à l'unanimité**.

- **Budget primitif annexe, Transport Scolaire 2014**

Le fonctionnement du budget transport scolaire 2014 s'équilibre à 28 124 € et l'investissement à 12 361 €.

Le budget transport scolaire est mis au vote et **adopté à l'unanimité**.

- **Budget primitif annexe, Lotissement La Garenne 2014**

Le fonctionnement du budget lotissement La Garenne 2014 s'équilibre à 43 325 € et l'investissement à 43 325 €.

Le budget lotissement La Garenne est mis au vote et **adopté à l'unanimité**.

- **Prise en charge achat timbre fiscal pour carte d'identité**

La Commune a pris en charge l'achat d'un timbre fiscal de 25 €.

Voté à l'unanimité.

- **Tableau des agents : 2 avancements de grade**

La Commune procédera à la modification du tableau des agents suite à la promotion au grade d'adjoint technique 1° classe de Mme Marie HERON et Mr Damien MENASPA

Voté à l'unanimité.

- **Modifications de l'affectation de résultat du budget assainissement**

La Commune modifie l'affectation de résultat du budget assainissement 2013.

Le résultat présenté est – 13 950.33 € pour la section d'investissement au lieu de – 26 860.53 € et de 27 407.50 € au lieu de 33 040.99 € pour la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

- **Convention de mise à disposition d'un espace à l'aire de camping-cars pour le panneau d'information de la Communauté de Communes de la Ténarèze.**

La Commune met en place une convention de mise à disposition d'un espace sur l'aire de camping-cars pour l'implantation d'un panneau d'informations.

Voté à l'unanimité.

- **Questions diverses.**

Monsieur Henri LASSIS

Un bulletin municipal sera édité et diffusé sur le site internet tous les trois mois.

Les comptes rendus des conseils municipaux seront affichés dans le couloir et à l'extérieur et mis en ligne sur le site internet.

Monsieur Michel NOVARINI

Deux chemins seront remis en état dans le cadre de la voirie intercommunale.

Il évoque une rencontre avec les responsables de la Lyonnaise des Eaux au cours de laquelle a été abordé des défauts de branchements.

Monsieur Bernard LAPEYRE

La sortie sur l'aire de camping-cars a été travaillée en collaboration avec le SLA
Un inventaire des achats et réparations a été réalisé..

Monsieur Jean-Pierre PUYAL

Dans le cadre de la redynamisation du village, il mentionne le déplacement de l'Office de Tourisme dans les locaux de la Mairie.

La séance est levée à 22h00